

## LES SPORTS

**M. Willie Littlechild (Wetaskiwin):** Monsieur le Président, hier soir, la Fédération des sports du Canada a désigné athlètes canadiens exceptionnels Kerrin Lee-Gartner et Mark Tewksbury, médaillés d'or aux Jeux olympiques. Lee-Gartner, de Calgary, a remporté le prix Velma Springstead en tant qu'athlète féminine de l'année au Canada. Tewksbury, également de Calgary, a gagné le prix Norman H. Crowe comme meilleur athlète masculin.

Plusieurs autres athlètes canadiens ont également été honorés à l'occasion du banquet annuel de remise des prix qu'a organisé la fédération. L'équipe d'aviron composée de huit femmes, qui a remporté la médaille d'or à Barcelone, a été couronnée équipe de l'année. Nicolas Gill, de Montréal, s'est vu attribuer le prix Viscount Alexander comme meilleur athlète masculin dans la catégorie junior. Nancy Drolet, de Drummondville, a obtenu le prix Elaine Tanner comme meilleure athlète féminine dans la même catégorie.

Un ami et collègue, Alwin Morris, a également reçu le prix Johnny F. Bassett pour service communautaire exemplaire, en reconnaissance de tout le travail qu'il a accompli pour élaborer des programmes de sports autochtones et pour aider les jeunes dans tout le Canada.

Je demande à la Chambre de se joindre à moi pour féliciter tous ces Canadiens exceptionnels, des athlètes qui, à leur manière bien spéciale, nous ont toujours rendus fiers d'être Canadiens, ainsi que la Fédération des sports du Canada, pour son travail et pour l'hommage qu'elle a rendu à ces athlètes.

\* \* \*

## LA DÉRIVATION DES COURS D'EAU

**M. Bill Blaikie (Winnipeg Transcona):** Monsieur le Président, malheureusement, le gouvernement provincial du Manitoba compte poursuivre son projet de détourner l'eau de la rivière Assiniboine.

Selon le jugement qu'a rendu la Cour suprême dans l'affaire du barrage Oldman en janvier 1992, le gouvernement fédéral peut effectuer une évaluation environnementale lorsqu'il a un pouvoir de réglementation. Le ministre de l'Environnement a confirmé qu'il souscrivait à cet avis lorsque je l'ai interrogé à ce sujet en mai 1992.

Étant donné que les fonds fédéraux destinés à ce projet proviennent du Fonds de diversification de l'économie de l'Ouest et de l'Administration du rétablissement agricole

## Questions orales

des Prairies, que l'Assiniboine est une rivière navigable, que des terres autochtones seront touchées et qu'on favorise l'irrigation dans une région aux dépens de l'approvisionnement en eau potable dans une autre, le gouvernement fédéral a tout le pouvoir voulu pour effectuer une évaluation appropriée.

Il faut effectuer une évaluation de tout le bassin pour étudier l'effet cumulatif de la mise en oeuvre de ce projet. Il y aura une réduction de la quantité d'eau dans la rivière et une augmentation du taux de polluants chimiques qu'on y trouve déjà à cause des eaux de ruissellement provenant des terres agricoles et des eaux déversées par des usines, notamment par la société pharmaceutique Ayerst, établie aux États-Unis.

Je demande au ministre de l'Environnement d'honorer l'image qu'il se plaît à projeter dans sa campagne à la direction du Parti conservateur et d'ordonner cette évaluation environnementale.

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### LA RUSSIE

**L'hon. Jean Chrétien (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, je voudrais poser une question au premier ministre.

Nous savons que le président Eltsine n'a toujours pas demandé que l'on change le lieu de la réunion prévue à Vancouver dans 10 jours, mais aujourd'hui, le vice-premier ministre de Russie disait, et je cite: «Nous allons nous préparer pour que cette réunion ait lieu à Moscou. Ce serait une preuve d'appui à notre pays.»

Vu cette déclaration du vice-premier ministre de Russie, est-ce que le gouvernement canadien a l'intention de dire qu'il ne serait pas vexé si les États-Unis et la Russie décidaient de tenir leur réunion à Moscou?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, j'ai dit hier que nous ne serions en rien offensés si la réunion avait lieu à un endroit qui faciliterait les arrangements bilatéraux et témoignerait d'un appui au président Eltsine et à sa réforme démocratique.

Nous sommes heureux de prendre toutes les dispositions pour recevoir les parties à Vancouver, mais si l'une ou les deux décident qu'il serait plus avantageux pour le président Eltsine que la réunion ait lieu ailleurs, nous serons heureux de faire comme ils l'entendent.